

Réunion	Ordre du jour
<b>N°1 (2018)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tour de table des enjeux d'actualité pour l'ingénierie</li> <li>2. La notion de site dans le cadre de la revalorisation des terres excavées</li> <li>3. Avancement de la révision de la norme NFX31-620 et du projet d'AM dit « référentiel »</li> <li>4. Points divers.</li> </ol>

Présents à la réunion :		
Mme BLUSSEAU – ARCADIS M.CORIO - GOLDER M.DAUBIGNY – APAVE M.DE TAVERNIER - EGIS M. FAISAN – DEKRA M.FOURAGE– SOCOTEC Mme FOURNIER - RAMBOLL M.GERGELY – RSK ENVMNT	M.GISBERT - ARCADIS M.GUELORGET – ICF ENVMNT M. HIEZ – TAUW M.KALCK – ARTELIA Mme LACOUR - INOVADIA Mme de LA HOUGUE – UPDS M.LAVALARD – BUREAU VERITAS M.LORET - SCE	M.MALHERBE – RSK ENVMNT M.de NANTEUIL – HPC ENVIROTEC M.PRICOP-BASS - AECOM M. SEVEQUE – UPDS M.SUIRE – ANTEAGROUP M.URVOY - EODD Mme VIRAPIN – GINGER BURGEAP
<b>Diffusion du CR : tous les adhérents</b>		

N°	Sujet/Action
<b>1.</b>	<p><b><u>Tour de table des enjeux d'actualité pour l'ingénierie</u></b></p> <p>Lors du tour de table, les adhérents ont partagé le constat du resserrement des prix et de la diminution des marges, alors que les exigences des clients, comme les responsabilités prises par les BE, augmentent.</p> <p>A l'issue du tour de table, les sujets qui ont été majoritairement cités comme devant être considérés en 2018 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La santé publique : comment agir pour une meilleure prise de conscience des passifs environnementaux dans l'ensemble des politiques publiques pour limiter les risques d'exposition à des pollutions des sols et des eaux ?</li> <li>• La nécessité de valoriser la technicité de nos prestations ;</li> <li>• La maîtrise des risques juridiques pour les prestataires intervenant en SSP (déchets, air ambiant, amiante...).</li> </ul> <p>Quelques pistes de réflexion ont été suggérées en réponse à ces différents points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre la certification réglementaire pour verrouiller techniquement le marché par le haut ;</li> <li>• Informer (voire former) les DREAL et MOA sur les aspects techniques liés aux SSP pour une meilleure compréhension de notre métier et de la méthodologie ;</li> <li>• Reprendre la réflexion sur les assurances ébauchée en 2016 (p.ex. risque amiante ; maladies professionnelles, responsabilité environnementale) ;</li> <li>• S'informer sur le risque amiante, voire réintégrer cet aspect dans la méthodologie SSP ;</li> <li>• Demander que la valorisation des TEX soit encadrée réglementairement ;</li> <li>• Réaliser un état des lieux des risques juridiques pris par les BE en fonction des prestations ;</li> <li>• Créer un GT UPDS sur les EQRS pour en améliorer la qualité ;</li> <li>• S'interroger sur les raisons pour lesquelles les maîtres d'ouvrage n'ont pas le réflexe de recourir à un MOE en SSP alors qu'ils le font systématiquement dans les autres domaines ;</li> <li>• Valoriser le PCT, pour des enjeux d'assurance et de santé.</li> </ul> <p>Les adhérents du collège ingénierie considèrent que la mise en œuvre d'un lobbying plus politique tel qu'évoqué en AGO ne s'oppose pas à la poursuite du lobbying technique actuel. Un GT Lobbying va être constitué (présidé par Franck Bouché, VALGO). Quels sont les adhérents du collège candidats pour participer à ces travaux ?</p>

Réunion	Rédacteur	Approbateur	Version	Page
N° 1	CDH	JFK	0	1/2

N°	Sujet/Action
2.	<p><b>La notion de site dans le cadre de la revalorisation des terres excavées</b>  <i>Cf. Diaporama en annexe</i>            Peu de temps pour aborder ce sujet, qui devra être rediscuté ultérieurement en collège. En première approche, les adhérents présents considèrent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élargissement de la notion de site (provenant de la note du 25 avril 2017) n'est a priori pas préoccupant ;</li> <li>• classer en ICPE les plateformes de gestion des déblais qui sont implantées sur des ZAC ou OIN paraît délicat en première approche ;</li> <li>• il est nécessaire d'avoir un bon AMO ou gestionnaire de plateforme qui garantisse la bonne gestion et la traçabilité des déblais (notamment lorsque les terres sont stockées pendant 3 ans).</li> </ul>
3.	<p><b>Avancement de la révision de la norme NFX31-620 et du projet d'AM dit « référentiel »</b>  <i>Cf. Diaporama en annexe</i>            Ce sujet, abordé en AGO le matin, n'est pas traité en collège ingénierie, par manque de temps. Pour info, les adhérents bénéficient d'un délai supplémentaire pour transmettre leur avis sur les projets de norme NFX31-620-1 et 5 qui leur ont été envoyés par Christel. Date limite d'envoi des avis (via template fourni) à Christel : <b>le jeudi 5 avril au soir.</b></p>
4.	<p><b>Sujets divers :</b>            P.Gergely quitte la société RSK Environnement pour monter son activité de conseil en SSP. Stéphane MALHERBE devient le nouveau représentant de RSK Environnement à l'UPDS.</p>
5.	<p><b>Prochaines réunions</b>            Les prochaines réunions du collège ingénierie auront lieu de 14h à 15h30 :</p> <p style="text-align: center;"><b>Le 15 mai à Lyon</b>  <b>Le 3 juillet à Nantes</b>  <b>Le 11 septembre à Lyon,</b>  <b>Le 16 octobre à Paris</b>  <b>Le 13 novembre à Paris</b>  <b>Le 18 décembre à Aix en Provence</b></p>

Réunion	Rédacteur	Approbateur	Version	Page
N° 1	CDH	JFK	0	2/2